

English

Association for Opera in Canada - Partnership Guidelines

The Association for Opera in Canada may provide letters of support for projects that meet the following criteria:

- The project is proposed by a member.
- The project is strategically aligned with our mission and goals and serves the best interests of the sector as a whole.
- The support requested is for dissemination only (we do not provide project delivery services).
- A minimum of 7 days' notice is provided before the support letter is needed.
- The project initiator informs us of the success or non-success of their application.

All proposals will be evaluated for alignment with the Association's strategic objectives and the best interests of the sector.

For deeper partnerships, more time and at least one meeting are required to explore and draft an agreement. This agreement will include:

- Clarification of shared and individual goals.
- Timelines for the project.
- Budget and resource allocation.
- Communications considerations.

To request a letter of support or to propose a partnership, please be in touch with Association for Opera in Canada's Executive Director, Christina Loewen.

Français

Association pour l'Opéra au Canada - Lignes directrices pour les partenariats

L'Association pour l'Opéra au Canada peut fournir des lettres de soutien pour des projets répondant aux critères suivants :

- Le projet est proposé par un membre.
- Le projet est stratégiquement aligné avec notre mission et nos objectifs et sert les meilleurs intérêts du secteur dans son ensemble.

- Le soutien demandé concerne uniquement la diffusion (nous ne fournissons pas de services de réalisation de projet).
- Un préavis minimum de 7 jours est fourni avant que la lettre de soutien ne soit nécessaire.
- L'initiateur du projet nous informe du succès ou de l'échec de sa demande.

Toutes les propositions seront évaluées pour leur alignement avec les objectifs stratégiques de l'Association et les meilleurs intérêts du secteur.

Pour des partenariats plus approfondis, plus de temps et au moins une réunion sont nécessaires pour explorer et rédiger un accord. Cet accord comprendra :

- La clarification des objectifs partagés et individuels.
- Les délais pour le projet.
- La répartition du budget et des ressources.
- Les considérations de communication.

Pour demander une lettre de soutien ou proposer un partenariat, veuillez contacter la directrice générale de l'Association pour l'opéra au Canada, Christina Loewen.